



DISTINCTIONS RÉGIONALES-IMMIGRATION 2020

Critères admissibilité pour la catégorie individuelle :

Prix Reconnaissance Jeunesse-Nelson Mandela

- Candidature en tant qu'individu
- Le candidat doit être étudiant à temps partiel ou temps plein dans n'importe quel niveau (primaire, secondaire, collégial ou universitaire)
- Le candidat doit avoir moins de 25 ans (ne pas avoir complété 26 ans avant le 2 avril 2020)
- Le candidat(e) doit détenir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
- Un individu peut envoyer sa candidature dans une seule catégorie
- Les prix ne sont pas ouverts à une personne qui occupe un post politique élu dans la période du 1 août 2019 au 3 avril 2020.
- La candidate ou le candidat ne doit pas faire partie du jury ni du comité organisateur de Distinctions Régionales- Immigration 2020.
- Le formulaire de candidature sera disponible du 20 novembre à 9h00, jusqu'au 18 décembre 2019 à 23h59. Aucune candidature ne sera acceptée après cette période.